

COP21

- Paris -



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE



PARIS2015  
UN CLIMAT CHANGE CONFÉRENCE  
COP21-CMP11

# CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES sur les changements climatiques

Du 30 novembre au 11 décembre 2015

La France organise et préside la Conférence des Nations unies sur les changements climatiques à Paris du 30 novembre au 11 décembre 2015.

L'enjeu de cette conférence (COP21) est majeur puisqu'il s'agit de **mettre en place un accord** contraignant pour les états, **visant à contenir le réchauffement climatique et ses effets à l'échelle planétaire**.

Les activités humaines contribuent au **réchauffement climatique** en ce qu'elles transforment l'atmosphère terrestre en modifiant les quantités de gaz à effet de serre. **Le plus important facteur déterminant connu est la combustion des énergies fossiles qui dégage du dioxyde de carbone dans l'atmosphère**. Les gaz à effet de serre, ainsi que les aérosols, affectent le climat en altérant le rayonnement solaire entrant et le rayonnement infrarouge (thermique) sortant, qui font partie de l'équilibre énergétique de la Terre (*Source GIEC*).

En 2010, les émissions de GES induites par les activités humaines se sont élevées à 49 GT d'équivalent CO<sub>2</sub> (*Source GIEC*). Un français émet en moyenne 7.5 tonnes de GES par an (*en 2011 source EEA - Agence Européenne pour l'Environnement*).

Le rectorat et la chancellerie des universités de Paris, déjà engagés dans la réduction des émissions des gaz à effet de serre, s'inscrivent pleinement dans cette dynamique et se sont dotés depuis 2009, d'un « **plan administration exemplaire** » pour définir leurs stratégies sectorielles dans le domaine du développement durable et de l'éco-responsabilité, selon la circulaire du 3 décembre 2008 relative à l'exemplarité de l'État.

# BÂTIMENTS & ÉNERGIE



Entre 2009 et 2014, tous sites confondus  
(Gambetta, Penaud et Sorbonne)

Évolution des émissions en équivalent CO<sub>2</sub> :

- ▶ Gaz de chauffage - 96 tonnes de CO<sub>2</sub>
- ▶ Vapeur (chauffage CPCU) - 97 tonnes de CO<sub>2</sub>

**Chauffage** : l'État a investi dans des travaux de modernisation du réseau de chauffage, ventilation et climatisation et a mis en place un dispositif de gestion technique du bâtiment (GTB) pour une régulation optimale de l'ensemble immobilier Sorbonne. Cette opération est un succès puisque de 2009 à 2014, les émissions de GES liées à la consommation de vapeur **ont diminué de 22,3 %**.

Pour le site Gambetta, les émissions de GES induites par la consommation de gaz **ont diminué de 25,8 %**.

- ▶ Électricité - 4 tonnes de CO<sub>2</sub>

**Éclairage** : le remplacement progressif des ampoules incandescentes par des ampoules basse-consommation se poursuit dans les bureaux, les parties communes des deux sites et le grand amphithéâtre de la Sorbonne. Parallèlement, des systèmes d'allumage automatique sont installés dans les locaux adéquats.

Entre 2009 et 2014, les émissions liées à la consommation d'électricité **ont baissé de 6%** pour le site Gambetta, **de 16,5%** pour le site Penaud mais **ont augmenté de 7,6%** pour le site Sorbonne. Cette hausse s'explique principalement par l'amélioration de la qualité de l'air (centrale de traitement de l'air), l'acquisition de nouveaux équipements informatiques et les mises en conformité d'équipements de sécurité. Ces actions ont permis d'améliorer le confort et la sécurité des usagers mais ont eu un impact sensible sur les consommations d'électricité.



**L'énergie la plus propre est celle que l'on ne consomme pas !**

**Si le progrès technologique permet d'économiser l'énergie en améliorant l'efficacité énergétique, il appartient à chacun, de limiter les gaspillages en adoptant un comportement énergétiquement sobre !**

# PARC AUTOMOBILE

La réduction des émissions de GES liées aux véhicules s'est effectuée en deux temps. Dans un premier temps, entre 2009 à 2011, le nombre de véhicules (rectorat et chancellerie) **a diminué de 32%**. Ensuite le renouvellement des véhicules s'oriente principalement vers des **véhicules à motorisation électriques et hybrides**.

Ainsi l'introduction de véhicules à moteur vertueux combinée à une sensibilisation des chauffeurs à l'écoconduite a permis **de diminuer de 11% les émissions directes de GES liées à la combustion d'énergie des moteurs thermiques entre 2011 et 2014**.



# DÉCHETS

**Le recyclage contribue à la réduction des GES en évitant les gaspillages d'énergie et de matière première pour la production d'un bien.**

**La diminution du volume de déchet permet, quant à elle, d'éviter des émissions consécutives à leur transport et leur élimination.**

Le tri sélectif introduit dans les services académiques de Gambetta et en Sorbonne depuis le 1<sup>er</sup> avril 2010 est un succès.

De 2011 à 2014, pour les services de Gambetta et Penaud, le poids total des déchets **a diminué de 15%**, celui des DIB (Déchets Industriels Banals) **de 26%** quand celui des déchets de papier et carton **a augmenté de 82%**. Les personnels ont plus et mieux trié.

En Sorbonne, la collecte des déchets recyclables s'est perfectionnée avec la mise en place d'une collecte en flux spécifique des déchets de papier de bureau. Cette collecte est assurée par une entreprise d'insertion et permet le recyclage du papier graphique de bureau en papier de même qualité. En 2014, **189 kilos** de papier blanc ont ainsi été collectés évitant la consommation de 307 kilos de bois, 4.5 m<sup>3</sup> d'eau, 566 kw/h d'énergie électrique et l'émission de 34 kilos de CO<sub>2</sub>. Depuis 2014, un lombricomposteur est également mis à disposition des personnels.



# ACHATS ÉCORESPONSABLES

Le rectorat de l'académie de Paris et la chancellerie des universités assure une gestion responsable et citoyenne des achats en favorisant des produits ou des services plus respectueux de l'environnement et fabriqués dans des conditions de travail satisfaisantes.

**Papier :** sur l'ensemble des sites, le papier utilisé est **100 % éco-labelisé « FSC » issu d'arbres prélevés dans des forêts gérées durablement**. Entre 2009 et 2014, pour l'ensemble des sites, la consommation de papier a **diminué de 5%**.



**Les arbres absorbent du carbone, principalement pendant leur phase de croissance, entre quelques dizaines et plus d'une centaine d'années. Ils le stockent ensuite toute leur vie avant de le rejeter après leur mort lorsqu'ils se décomposent ou qu'ils sont brûlés.**

**Mobilier :** **80%** du mobilier acheté dispose d'un écolabel.

# CONSTRUCTION D'UN SITE HQE

En 2016, les services académiques des sites Gambetta et Penaud emménagent dans un immeuble certifié norme HQE. La performance attendue pour la cible en matière de gestion de l'énergie est le niveau très performant. Le système de chauffage par « chaleur urbaine » éliminera les combustions d'énergie fossile directes (sur site).

La conception même du bâtiment et la modernité des équipements devraient permettre une réduction des consommations d'énergie et des émissions de GES significative. Ainsi, la réduction des consommations de chauffage est estimée à **-49%**. Celle d'électricité à **-59%**.

Enfin, **30%** des besoins en énergie des équipements de production d'eau chaude sanitaire seront couverts par de l'électricité produite par panneaux solaires sur place.



imprimé sur papier recyclable